

Relations industrielles Industrial Relations



Organizational Behavior : Critical Incidents and Analysis, par
John F. Murray et Thomas J. von Der Embse, Columbus, Ohio,
Charles E. Merrill Publishing Company, 1973, 304 pp.

Laurent Bélanger

Volume 30, numéro 2, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, L. (1975). Compte rendu de [*Organizational Behavior : Critical Incidents and Analysis*, par John F. Murray et Thomas J. von Der Embse, Columbus, Ohio, Charles E. Merrill Publishing Company, 1973, 304 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 30(2), 274–274.
<https://doi.org/10.7202/028616ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1975

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

renseignements généraux. On devra cependant fouiller ailleurs pour trouver des études plus approfondies.

Jean SEXTON

Université Laval

Organizational Behavior : Critical Incidents and Analysis, par John F. Murray et Thomas J. Von der Embse, Columbus, Ohio, Charles E. Merrill Publishing Compay, 1973, 304 pp.

Comme le titre l'indique, ce volume est un recueil d'incidents critiques couvrant les aspects les plus importants de la dimension humaine des organisations de travail. L'introduction présente l'incident critique comme un instrument d'apprentissage, différent de la méthode des cas en administration. De fait, l'incident critique cherche plutôt à développer chez l'étudiant une habileté à identifier et à analyser une situation, sans procéder à la recherche de solutions possibles, puisque la situation à analyser est décrite en utilisant un minimum d'information. Cet instrument pédagogique est conçu de manière à permettre à l'étudiant de reconnaître des concepts et des théories déjà exposés par un professeur ou dans des textes choisis. Il vise donc à développer chez l'étudiant la compréhension des concepts et des résultats de recherche en les appliquant à l'étude de situations très particulières. Il fait aussi largement appel à la faculté d'imagination chez l'étudiant qui doit indiquer la nature de l'information additionnelle qui serait nécessaire à une analyse plus poussée de la situation.

La deuxième partie du recueil comprend trente incidents distribués également sous les thèmes suivants: la perception, la motivation, la communication, les statuts et les rôles, le conflit, l'autorité, le pouvoir, le leadership, le changement et le climat organisationnel. Chaque situation est suivie d'une analyse que l'étudiant peut utiliser pour vérifier dans quelle mesure il a réussi à reconnaître et à appliquer les éléments conceptuels et théoriques que les auteurs voulaient mettre en évidence dans la description de la situation. La troisième partie est une présentation « en vrac » de situations non-regroupées sous un thème particulier, mais couvrant une ou plusieurs dimensions des sciences du

comportement appliquées à l'étude des organisations.

Il m'arrive assez souvent d'utiliser cet instrument au cours de mon enseignement. Pour les étudiants qui ont déjà une expérience des organisations de travail, cet instrument s'avère rentable au plan pédagogique, puisqu'ils ont plus de facilité que les étudiants réguliers à reconstituer les éléments d'une situation et à identifier les compléments d'information qu'il faut apporter. Les étudiants réguliers qui possèdent des connaissances plutôt sommaires de la structure et du fonctionnement des organisations se trouvent « désemparés », démunis devant la pénurie d'informations. Ceci devient pour eux une excuse pour ne pas fournir l'effort qu'on attend d'eux. Il s'agit alors d'utiliser cet instrument pour introduire le sujet qu'on veut traiter; ou encore, illustrer un thème que l'on vient de développer devant eux. Ce sont là, à mon avis, les limites que comporte l'utilisation de cet ouvrage.

Laurent BÉLANGER

Université Laval

Traité de droit administratif canadien et québécois, par René Dussault, tomes I et II, Québec, P.U.L., 1974, 2016 pp.

Ce traité constitue une magistrale synthèse du droit administratif. L'auteur y étudie, par une approche intégrée et ordonnée, la plupart des problèmes juridiques qui se rapportent à l'administration publique. Le lecteur sentira tout au long de l'exposé un indéniable souci de réaliser un équilibre entre les objectifs de la recherche scientifique et ceux de la pédagogie.

Le plan de l'ouvrage est classique et de consultation facile. Trois parties, dont deux font l'objet du tome premier, regroupent successivement les matières concernant l'organisation, les pouvoirs et le contrôle de l'administration. Ces trois parties sont précédées d'un chapitre préliminaire de type introductif. La lecture de l'ouvrage est rendue agréable par un style alerte et concis. L'auteur fait un usage constant de références infra-paginales. De nombreuses et intéressantes citations en langue française et anglaise parsèment le texte. L'utilisation des références au bas de page faite par l'auteur